

du 5/12/83

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CAMBODGE

SECRET N° 83/961 /MPS/DGTFP/DRP.43

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

portant intégration et nomination de
Monsieur ANILDE Nestor dans les cadres
de la catégorie A hiérarchie I des ser-
vices techniques (Travaux Publics)

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/IAS:

(/u la Constitution du 3 Juillet 1979;
(/u la loi n°25/80 du 13/II/80 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 3 Juillet 1979;
(/u la loi n°15/62 du 3.2.62 portant statut général des
fonctionnaires;

(/u l'arrêté n°2067/PP du 31.6.58 fixant le règlement
sur la solde des fonctionnaires;

(/u le décret n°60/90 du 3.3.1960 fixant le statut
commun des cadres de la Catégorie A I des services Techniques;

(/u le décret n°62/130/IEP du 5.3.62 fixant le régime
des rémunérations des fonctionnaires;

(/u le décret n°62/195/PP du 5.7.62 fixant la hiérar-
chisation des diverses catégories des cadres;

(/u le décret n°62/198/PP du 5.7.62 relatif à la nomi-
nation et à la révocation des cadres de l'Etat;

(/u le décret n°62/197/PP du 5.7.62 fixant les caté-
gories et hiérarchies des cadres cadres par la loi n°15/62 du
3.2.62 portant statut général des fonctionnaires;

(/u le décret n°63/81/PP-BS du 26.3.63 fixant les con-
ditions dans lesquelles sont effectués les stages probatoires
que doivent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses
articles 7 et 8;

(/u le décret n°67/50/PP-BS du 24.2.67 réglementant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires
relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de car-
rière et reclassements;

(/u le décret n°74/470 du 31.12.74 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret n°62/196/PP du 5.7.62 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

(/u le décret n°79/154 du 4.4.79 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

(/u le décret n°80/644 du 28.12.80 portant nomina-
tion des Membres du Conseil des Ministres;

(/u le rectificatif n°81/OIS du 26.1.81 au décret n°
80/644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des
Ministres;

(/u le décret n°81/OI7 du 26.1.81 relatif aux intérim
des Membres du Gouvernement;

(/u le protocole d'accord du 29.11.1980 signé entre
la République Populaire du Cambodge et la Roumanie;

(/u la lettre n°0442/DAMP, LEX du 26 Avril 1983 du Direc-
teur des Affaires Administratives et Financières du Ministère
de l'Agriculture et de l'Elevage transmettant le dossier de can-
didature constitué par l'intéressé;

D E C R E T :
.....

46

ARTICLE 1ER:- En application des dispositions combinées du décret n°60/90 du 3.3.1960 et du Protocole d'accord du 29.II.1980 susvisés, Monsieur AYANDE Nestor, né le 9 Décembre 1950 à Ebcui, titulaire du diplôme d'Ingénieur en Mécanique Agricole, obtenu à l'Université de BULSOV (Roumanie) est intégré dans les cadres de la catégorie A hiérarchie I, des services Techniques (Travaux Publics) et nommé au grade d'Ingénieur des Travaux Publics, indicé 71C.

ARTICLE 2:- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

ARTICLE 3:- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le

5 Décembre 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de l'Agriculture
et de l'Elevage,

Marius MOUAHANGA.-

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance sociale,

Bernard COMBO MATANGA.-

Colonel Louis NGUYEN GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi Ouedzou NGOUNDZOU.-

Le Ministre des Travaux Publics
et de la Construction,

Commandant Benoît NGOUNDELE NGOLLO.-

AMPLIATIONS:

JORPC.....1
DGTFP/DFP.....3
DGB.....3
DCF.....3
DFP/BST.....3
MAE.....2
MTPC.....2
DOSSIER.....3
INTERESSE.....1
SGCM/BC.....2